



Département de l'Oise
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Conseil Municipal de JOUY SOUS THELLE

Canton de Chaumont-en-Vexin

EXTRAIT

Tél. 03.44.47.52.22

Fax. 03.44.47.52.24

Compte-rendu de la réunion du mardi 15 décembre 2015 à 20 h 30

Courriel : mairie.jouysousthelle@wanadoo.fr
Site Internet : www.jouysousthelle.fr

Le quinze décembre deux mil quinze, douze membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEVRE, Maire.

Etaient présents : MM. Hervé Lefèvre, Christophe Aubry, M^{mes} Suzanne Bouychou, Annie Degenne, Séverine Bordeau, M. David Rogier, Joël Hersan, M^{mes} Marie-Hélène Caron-Parte, Aurélie Lefèvre, MM. Maurice Monge, Rémi Kaiser et Ludovic Piridjanians.

Etaient absents : MM. Franck Mouchez, Michel Pariselli, et Delphine Fettke.

Pouvoir : M. Pariselli à M. Aubry

Madame Séverine BORDEAU est désignée Secrétaire de séance à la majorité des membres présents.

I / Décisions modificatives

Le Conseil Municipal délibère et vote pour procéder à deux décisions modificatives :

1 / transférer la somme de 3 000 € du compte 2111 – achat de terrain programme 188 – afin d’approvisionner le compte 2118 – aménagement de terrain programme 177.

2 / transférer la somme de 5 500 € du compte 022 – dépenses imprévues – afin d’approvisionner le compte 6531 – indemnités des élus.

13 conseillers sont « Pour »

II / Modification des commissions communales

Le Conseil Municipal délibère et vote pour modifier certaines commissions communales et augmenter le nombre de membres.

Il s’agit des commissions :

1 / Bâtiments qui passe de 9 membres à 10 membres élus

2 / Voirie qui passe de 8 membres à 9 membres élus

3 / Sports qui passe de 7 membres à 8 membres élus

Puis, à l’unanimité des membres présents, le **Conseil Municipal délibère et vote pour désigner à haute voix**, l’intégration de Monsieur Ludovic PIRIDJANIANS dans les commissions suivantes :

1 / Bâtiments

2 / Voirie

3 / Sports

4 / Fêtes (ensemble du conseil municipal)

13 conseillers sont « Pour »

III / Affaire FISSIER / Commune : conclusion du jugement

La Commune a acheté une parcelle derrière l'école avec le droit de passage dans le terrain de Madame FISSIER.

Cette personne avait contesté la vente en faisant appel pour que ce droit de passage soit annulé.

En premier jugement, Madame FISSIER avait été déboutée. Elle a souhaité faire appel du jugement.

La Cour d'Appel d'Amiens, en date du 26 novembre 2015, confirme le jugement attaqué et condamne Madame Chantal FISSIER à libérer l'assiette du droit de passage et à verser à la Commune la somme de 1 500 € (pour frais de procédure).

Le Conseil Municipal délibère pour valider le jugement de la Cour d'Appel d'Amiens.

13 conseillers sont « Pour »

La séance est levée 21 h 05

Le 19 décembre 2015

Le Maire, Hervé LEFEVRE

Rappel des commissions communales

<i>Appel d'offres</i>	<i>: M. LEFEVRE, M^{me} DEGENNE, MM. HERSAN et KAISER (titulaires) MM. AUBRY, PARISELLI et M^{me} BORDEAU (suppléants)</i>
<i>CCAS</i>	<i>: M. LEFEVRE, M^{mes} BOUYCHOU, CARON-PARTE, LEFEVRE, DELABRE, CHARDON, MM. AUBRY, TABOUREUR, DENIS</i>
<i>Cantine</i>	<i>: M. LEFEVRE, M^{mes} FETTKE, LEFEVRE, MM. MOUCHEZ, ROGIER et PARISELLI</i>
<i>Communication Information</i>	<i>: MM. LEFEVRE, AUBRY, MOUCHEZ, ROGIER, M^{mes} FETTKE, LEFEVRE</i>
<i>Ecole</i>	<i>: M. LEFEVRE et M^{me} FETTKE</i>
<i>Elections</i>	<i>: M. LEFEVRE, M^{mes} BOUYCHOU et DE LOOR</i>
<i>Fêtes</i>	<i>: L'ensemble du conseil municipal</i>
<i>Finances</i>	<i>: MM. LEFEVRE, AUBRY, M^{mes} BOUYCHOU, DEGENNE, MM. HERSAN et MONGE</i>
<i>Impôts</i>	<i>: M. LEFEVRE, M^{me} LANOUE, MM. AMANT, POITTEVIN James, CODDENS, BROCHETELLE, CHOPPIN de JANVRY (titulaires). M^{mes} LAINÉ, ROUILLARD, MM. TABOUREUR, RESTOIN, PHILIPPE et LETAILLEUR (suppléants)</i>
<i>Patrimoine et Culture</i>	<i>: M. LEFEVRE, M^{mes} DEGENNE, BORDEAU, CARON-PARTE, FETTKE, MM. HERSAN, KAISER et PARISELLI</i>
<i>P.L.U.</i>	<i>: M. LEFEVRE, M^{mes} BOUYCHOU, DEGENNE, CARON-PARTE, MM. HERSAN et KAISER (titulaires). MM. AUBRY, PARISELLI et M^{me} BORDEAU (suppléants)</i>
<i>Sports</i>	<i>: M. LEFEVRE, M^{mes} BORDEAU, FETTKE, LEFEVRE, MM. MOUCHEZ, PARISELLI, PIRIDJANIANS et ROGIER</i>
<i>Bâtiments</i>	<i>: MM. LEFEVRE, AUBRY, M^{mes} BOUYCHOU, DEGENNE, MM. HERSAN, KAISER, MONGE, PARISELLI, PIRIDJANIANS et ROGIER</i>
<i>Voirie</i>	<i>: MM. LEFEVRE, AUBRY, M^{mes} BOUYCHOU, DEGENNE, MM. HERSAN, KAISER, MONGE, PARISELLI et PIRIDJANIANS</i>

Renseignements utiles

FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison de fêtes de fin d'année, le secrétariat de la Mairie sera fermé le Samedi 26 décembre 2015 et le Samedi 2 janvier 2016.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour être inscrits sur la liste électorale partir de Janvier 2016, vous devez vous présenter en Mairie durant les permanences muni de votre carte nationale d'identité, justificatif de domicile et ancienne carte d'électeur avant le 31 décembre 2015.

Une permanence exceptionnelle sera tenue le Jeudi 31 décembre 2015 de 10 h à 12 heures.

VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux le Vendredi 8 janvier 2016 à 20 heures à la Salle Socio-Culturelle de Jouy sous Thelle. A l'issue de la cérémonie, la galette des rois et le verre de l'amitié vous seront offerts.

JOUETS DE NOËL

Le Père Noël a déposé en Mairie les jouets des enfants qui n'ont pas pu assister à l'Arbre de Noël du samedi 12 décembre 2015.

Ils peuvent venir en Mairie, durant les permanences, récupérer ce cadeau, et jusqu'au Samedi 16 janvier 2016 inclus.

LA MUTUELLE

Les membres du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) ont retenu la Mutuelle MOAT, dans le projet de « Mutuelle pour Tous ».

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Madame Josiane DELABRE, membre du CCAS, au 03 44 22 36 86.